

Urbanisme

U1 – Autorisation d'urbanisme - Rédaction CU/DP

Personnes concernées

Collaborateurs de
Géomètre-Expert,
Secrétaire
administrative,
Technicien.

Préparation et Suivi

Avant et Après
Formation :
Test sur les
connaissances liées à
la formation via
Internet.

Feuille d'émargement
Évaluation de fin de
formation
Certificat de réalisation
Facture acquittée

Pourquoi cette formation ?

Depuis Octobre 2007, le lotissement est défini comme une opération d'aménagement soumis à deux types de procédure : la Déclaration Préalable et le Permis d'Aménager.

Cette formation développera prioritairement les connaissances et les compétences professionnelles dans les domaines suivants :

- Appréhender les opérations préalables à la constructibilité d'un terrain (recherche de documentation, analyse des documents, dépôt d'un Certificat d'Urbanisme d'information ou opérationnel)
- Initier ou actualiser les notions fondamentales de la division d'un tènement par la procédure de Déclaration Préalable et de Permis d'Aménager.
- Appréhender la rédaction de la Déclaration Préalable

Objectifs

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de mettre en place et de suivre la procédure de mise en œuvre de dossiers de Certificat d'Urbanisme d'Information ou Opérationnel et de Déclaration Préalable sous le contrôle d'un cadre.

Concernant la division d'un terrain à bâtir, le stagiaire sera capable d'identifier la nécessité de mettre en place une procédure de lotissement et faire le choix de la procédure adéquate.

Prérequis

Cette formation s'adresse aux secrétaires administratives et aux techniciens qui seront amenés à rédiger et à mettre en forme les demandes, sous le contrôle des personnels en charge de projets d'urbanisme au sein de l'entreprise.

Dispositif Pédagogique

Agenda pédagogique, mise en situation dans une ou plusieurs problématique(s) afin de repérer les besoins, échanges, documentation, vidéo-projection.

Pré-Inscription

par e-mail : carine.ldcg@orange.fr
via Internet : www.ldconsulting.fr

puis chèque (ou virement) encaissé après la formation (ordre LD Consulting – B.Vassent) par courrier :
LD Consulting 32, rue Paul Doumer 56000 VANNES

Renseignements : Carine 09 6692 0181

Si vous avez besoin d'un aménagement spécifique pour suivre cette formation, contactez-moi.



LD Consulting – 32, rue Paul Doumer – 56000 Vannes
SIRET : 432 981 272 00037

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 53 56 08643 56 auprès du Préfet de la région Bretagne
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Tarif

Classe virtuelle
300 € Net de taxe /
personne

*L'OF attestera sur l'honneur
de votre présence tout au
long de la formation.
Web Cam allumée en
permanence obligatoirement
pour une formation plus
interactive.*

Configuration requis au minima :

- Un PC avec un accès Internet et le son
- Un casque si environnement bruyant
- Une caméra et un micro
- Une adresse e-mail (envoi convocation, documents et lien connexion)

Durée
1 jour – 7h

Lieux & Dates
[À consulter sur le site](#)

Intervenant

Cédric DAVIET

Géomètre-Expert
Intervenant université
de Savoie et CAUE74

Contenu U1 – Rédaction CU/DP

Objectifs de la réforme (rappel)

Le nouveau régime du certificat d'urbanisme

- Rappel historique
- Fonctions du CU depuis le 1er octobre 2007
- Demande de CU (formulaire, contenu de la demande)
- Procédure administrative (instruction, délai, décision)
- Contenu des CU
- Durée de validité et portée du CU

La division d'un terrain destiné à être bâti

- Rappels divers (division en propriété, en jouissance, en volume)
- Remarques sur les divisions non destinées à l'implantation de bâtiments
- La nouvelle définition du lotissement et conséquences procédurales (Etudes de cas concrets)
- Choix de la procédure (DP ou PA)
- Le lotissement soumis à déclaration préalable (DP)
 - Procédure de DP - contenu du dossier de demande, instruction, décision, déclaration d'achèvement de travaux (DAACT)
- Etudes de cas



LD Consulting – 32, rue Paul Doumer – 56000 Vannes
SIRET : 432 981 272 00037

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 53 56 08643 56 auprès du Préfet de la région Bretagne.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.